RÉPUBLIQUE FRANÇAISE DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE Canton des COTEAUX DE MOSELLE

VILLE DE MOULINS-LÈS-METZ

Département de la Moselle

Arrondissement de METZ

Nombre des Membres du Conseil Municipal élus : 29

Nombre des Membres en fonction : 29

Nombre des Membres qui ont assisté à la séance : 17

Nombre de pouvoirs : 3

Nombre de votants : 20

Convoqués le : 30/11/2022

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU SIX DECEMBRE DEUX MILLE VINGT-DEUX à 20 H 00

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la Présidence de Monsieur Jean BAUCHEZ, Maire.

Etaient présents: Madame Claudie FUZEWSKI, Monsieur Marc PINAULT, Madame Bernadette LAPAQUE, Madame Armelle CHAMPLON, Monsieur Hervé BOURGUIGNON, Madame Maryse GLEMET, Monsieur Romuald DUDA, Adjoints au Maire.

Monsieur Léo KANNY, Madame Pascale HOLLE, Madame Dominique LANCERON, Monsieur Michel SCHALLER, Monsieur Michel LUTZ, Monsieur Laurent PERRIN, Monsieur Yann MAUCOURT, Madame Nadège DRISSI, Madame Michelle WIBRATTE, Monsieur Clément CONROUX, Conseillers Municipaux.

<u>Etaient absents et excusés</u>: Monsieur Frédéric RENAUDAT, Monsieur Jean-Yves BEGUE, Madame Virginie GELLENONCOURT, Monsieur Francis GUEHERY, Monsieur Michel LEICK, Monsieur Farès CHABI, Madame Vanessa CARRARA, Madame Rachel NICOLAS.

Absents ayant donné pouvoir :

Madame Monique SCHALLER, Conseillère Municipale, ayant donné pouvoir à Monsieur Michel SCHALLER

Madame Jeannine BILLOTTE, Conseillère Municipale, ayant donné pouvoir à Madame Claudie FUZEWSKI.

Madame Valérie BOHR, Conseillère Municipale, ayant donné pouvoir à Madame Dominique LANCERON.

Secrétaire de séance: Monsieur Stéphane LEEMAN

=-**=-**=-=-=-

POINT 2022-65- Participation exceptionnelle au projet « initiation patinoire » de l'école maternelle Saint Jean

Rapporteur: Bernadette LAPAQUE

Le Conseil Municipal est informé de la demande de l'école maternelle Saint Jean pour une participation financière exceptionnelle au projet « initiation patinage » qui se déroulera début 2023.

Ce projet concerne 18 enfants de la classe de grande section.

Afin de soutenir ce projet, il est proposé une participation exceptionnelle pour le financement de 3 transports aller/retour à hauteur de 378,00 €. Les transports seront commandés par la collectivité dans le cadre du marché public en vigueur. Cette dernière effectuera le règlement de la facture du transporteur libellée au nom de la mairie de Moulins-lès-Metz.

Les crédits seront inscrits au Budget Primitif 2023.

Vu l'avis favorable de la Commission des Affaires Scolaires réunie en date du 8 novembre 2022,

Vu l'avis favorable de la Commission des Finances,

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

PARTICIPE au projet « initiation patinage » à hauteur de 378,00 €.

CHARGE Monsieur le Maire ou son représentant de l'exécution de la présente délibération.

Approuvé à l'unanimité.

FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS POUR EXTRAIT CONFORME

MOULINS-LES-METZ, le 06/12/2022

Le secrétaire de séance, Stéphane LEEMAN

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

057-215704875-20221206-2022-65-DCM-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/12/2022 Affichage : 09/12/2022 Le Maire, Jean BAUCHEZ

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte. En outre, il informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Strasbourg dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.